
SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Campingaz C206, CV270, CV300, CV360, CV470

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Secteur d'utilisation [SU]

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Conditions d'utilisation recommandées

Combustible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur

Camping Gaz (Schweiz) AG
Route du Tir Fédéral 10, CH-1762 Givisiez
Téléphone +41(0)26 460 40 40

Service des renseignements

Numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture
Téléphone +41(0)26 460 40 40
E-mail (personne compétente):
info@campingaz.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Téléphone 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Flam. Gas 1	H220	
Press. Gas		

Consignes en cas de risques physiques

H220 Gaz extrêmement inflammable.

Indications complémentaires

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

La substance est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

GHS02

Mot signal

Danger

Consignes en cas de risques physiques

H220 Gaz extrêmement inflammable.

Consignes de sécurité**Généralités**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Réaction

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

Stockage

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

2.3. Autres dangers**Effet(s) physico-chimique(s) nocif(s) possible(s)**

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/ facilement inflammables.

Les vapeurs risquent de parcourir des distances considérables avant d'atteindre une source d'allumage, de s'allumer, de provoquer le retour des flammes ou une explosion.

Dans le compartiment à gaz de cuves fermées, et en particulier sous l'effet de la chaleur, des vapeurs de solvants inflammables peuvent s'accumuler. Veiller à tenir à l'écart toute source de chaleur et d'ignition.

Un risque de formation de mélanges explosifs vapeur-air subsiste même après usage jusqu'à complète évaporation des composants inflammables.

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Le récipient est sous pression. Mettre à l'abri du rayonnement solaire, la température ne doit pas être supérieure à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir ni brûler brusquement.

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[%]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
68512-91-4	270-990-9	hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole	100	Press. Gas / Flam. Gas 1, H220 / /

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de gelures, laver abondamment à l'eau sans retirer les vêtements.

Après contact avec les yeux

Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.

Assurer un traitement médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Surveiller la présence du gaz au niveau du sol (gaz plus lourd que l'air) et aussi dans la direction du vent.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Veiller à assurer une aération suffisante.

Laisser évaporer.

Remarques complémentaires

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Même après usage, ne pas ouvrir ni brûler brusquement.

Prévoir un dispositif d'aspiration au niveau du sol pour les locaux fermés.

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Éviter les chocs, frottements et décharges électrostatiques. Risque d'inflammation!

Mesures générales de protection

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Assurer une bonne aération des locaux.

Éviter l'exposition - Avant l'emploi, lire les indications spécifiques.

Éviter d'inspirer les gazes.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Le récipient est sous pression. Mettre à l'abri du rayonnement solaire, la température ne doit pas être supérieure à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir ni brûler brusquement.

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Etant donné le risque d'explosion, empêcher des vapeurs de pénétrer dans les caves, les canalisations, les excavations souterraines.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Eviter les sources de chaleur.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver hors de la portée des enfants.
Prévoir la ventilation des récipients.
Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]		Remarque
106-97-8	butane	8 heures	1900	800	4(II)	DFG, SUVA
		Court terme	7200	3200		
75-28-5	isobutane	8 heures	1900	800	4(II)	DFG SUVA
		Court terme	7200	3200		
74-98-6	propane	8 heures	1800	1000	4(II)	DFG, SUVA
		Court terme	7200	4000		

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Protection des mains

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Protection des yeux

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Dispositifs techniques appropriés de commande

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect gazeux	Couleur incolore	Odeur caractéristique
---------------	------------------	-----------------------

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	non applicable				
point d'ébullition	5 - 25 °C				
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				
Point d'éclair	< -50 °C				
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	> 400 °C				
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	1,5 Vol-%				
Limite supérieure d'explosibilité	8,8 Vol-%				
Pression de vapeur	1700 - 3000 hPa	15 °C			
Densité relative	0.5 - 0.595 g/cm ³	50 °C			
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau	non déterminé				
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
--	--------	-------------	---	---------	----------

Viscosité non déterminé

Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

Propriétés explosives

Aucune information disponible.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Produit stable en condition normale d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Risque d'éclatement des récipients.

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Formation de vapeurs/gaz explosifs.

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	non applicable			
DL50 aiguë par contact avec la peau	non applicable			
CL50 aiguë par inhalation	272000 ppm (4 h)	rat		

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Non irritant.			
Constatations empiriques				
Peut provoquer des gelures.				
L'inhalation occasionne des douleurs de tête / des nausées				
L'inhalation est source de perturbations de la coordination et du temps de réaction				
Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduire à des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience.				
les quantités nettement supérieures aux concentrations maximales admissibles sur le lieu de travail peuvent avoir un effet anesthésiant				
L'inhalation a un effet narcotique ou provoque une sensation d'ivresse				
Remarques générales				
Dans le cadre d'une utilisation appropriée et conforme aux dispositions, le produit n'a aucun effet négatif connu sur la santé.				

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	Aucune donnée disponible			
Daphnie	Aucune donnée disponible			
Algues	Aucune donnée disponible			

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

non applicable

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Le produit n'est pas nuisible pour l'environnement.

Le produit se dégrade facilement à l'air libre.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
16 05 05	gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04

Recommandations relatives au produit

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition d'observer les réglementations et après accord des exploitants et des autorités compétentes.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	2037	2037	2037
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	RÉCIPIENTS DE FAIBLE CAPACITÉ CONTENANT DU GAZ (CARTOUCHES À GAZ)	GAS CARTRIDGES	GAS CARTRIDGES
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4. Groupe d'emballage	-	-	5F
14.5. Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Étiquette de danger 2.1
code de restriction en tunnel D
Code de classification 5F

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau -

nwg - ne présentent pas de risque de contamination des eaux.



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Date d'impression 09.03.2017
modifié 09.03.2017 (F) Version 1.0
Campingaz C206, CV270, CV300, CV360, CV470

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

SECTION 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

H220 Gaz extrêmement inflammable.